

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Pascale Bernier	Directrice générale
Chantal Fadous	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Vincent Tourvieille	Secrétaire-trésorier
Gaëtan Desrochers	Vice-président	Pascale Cyr	Directrice, Relations publiques
Armelle Moran	Conseillère	Bonnie Antoine	Directrice, Éducation Autochtone
Sacha Médiné	Conseiller	Jeanne Musuku	Directrice, Équité et antiracisme
Jacques Dufresne	Conseiller	Candice Page	Adjointe administrative de la DG, du ST et du CA

1. Ouverture de la réunion

1.1. Reconnaissance autochtone

La présidente procède à la reconnaissance des territoires autochtones.

1.2. Partage sur l'équité et l'antiracisme

Un partage est effectué par les membres du Conseil en lien avec l'équité et l'antiracisme.

1.3. Ouverture de la réunion

Résolution P – 2835-03-2026

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique spéciale de ce 16 mars 2026. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Sacha Médiné

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission du CSF

2.1. Lecture de la vision et de la mission du CSF

Un membre du conseil procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P – 2836-03-2026

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion publique spéciale de ce 16 mars 2026, tel que présenté. »

Proposée par : Chantal Fadous

Appuyée par : Sacha Médiné

Adoptée à l'unanimité

4. Point(s) de résolution(s)

4.1. Arrêté CSF Queen Elizabeth Annex Ground Lease Bylaw - 1er lecture

Résolution P – 2837-03-2026

« Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté CSF Queen Elizabeth Annex Ground Lease Bylaw, tel que présenté. »

Proposée par : Sacha Médiné

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

4.2. Arrêté CSF Queen Elizabeth Annex Ground Lease Bylaw - 2ème lecture

Résolution P – 2838-03-2026

« Que le conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté CSF Queen Elizabeth Annex Ground Lease Bylaw, tel que présenté. »

Proposée par : Sacha Médiné

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

Il est indiqué que cet arrêté s'inscrit dans la finalisation des négociations entre le Conseil scolaire francophone et le Vancouver School Board, à la suite du jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique rendu en mai 2025.

Il est précisé que l'entente prévoit la conclusion d'un bail d'une durée de 99 ans pour le site de l'annexe Queen Elizabeth, pour un montant de 42,72 millions de dollars, financé par le ministère.

Il est mentionné que ce bail permet d'assurer une stabilité à long terme, en évitant le renouvellement annuel des ententes, et qu'il offre la possibilité de procéder à la construction

d'une nouvelle école, conformément au plan immobilier et sous réserve des approbations ministérielles.

Il est également indiqué que le montant sera versé en totalité au début de l'entente, conférant ainsi une sécurité d'occupation pour la durée du bail.

Il est fait mention que des échanges ont porté notamment sur l'historique du dossier, qui s'étend sur plus de vingt ans, ainsi que sur les démarches juridiques antérieures, incluant des recours devant les tribunaux.

Il est soulevé que cette entente constitue une avancée importante, tout en demeurant distincte de l'objectif à long terme d'acquisition du site.

Il est également mentionné la possibilité de renégociation au terme du bail, ainsi que la poursuite du processus en appel concernant le jugement initial.

5. Question du public

5.1. Question du public

Il est indiqué que plusieurs questions ont été reçues via la plateforme Vimeo.

Il est précisé que le bail précédent était de courte durée et renouvelé annuellement.

Il est expliqué que le financement du bail de 42,72 millions de dollars provient du ministère et n'affecte pas le budget opérationnel du CSF.

Il est mentionné que les installations actuelles seront conservées dans un premier temps, avec la possibilité de construire une nouvelle école à plus long terme.

Il est également indiqué qu'aucune date n'est encore fixée pour l'audition de l'appel du jugement.

6. Clôture de la réunion

6.1. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 16h27.

Résolution P – 2839-03-2026

« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique spéciale de ce 16 mars 2026. »

Proposée par : Sacha Médiné

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE



Présidente

Secrétaire-trésorier

Aug 26, 2026

Date

P-493